



**Les Amis
de la Terre**

Position des Amis de la Terre France sur l'électronucléaire

Mai 2008

Les crises écologiques et sociales s'exacerbent et se renforcent. Le mythe scientifique et technocratique d'une énergie nucléaire pacifique propre, illimitée et accessible à tous bloque depuis des décennies la mise en œuvre des vraies alternatives, tout en menaçant gravement la paix mondiale et la survie même de l'humanité. Le renoncement rapide à l'électronucléaire est désormais pour nous une priorité absolue.

1. Les enjeux

Contexte mondial

Les 440 réacteurs électronucléaires en service sur la planète fournissent 2,5 % de l'énergie commerciale consommée (16 % en France). Coût unitaire, délais de construction, rentabilité aléatoire pour le privé non subventionné et réserves limitées en uranium de qualité font que l'Agence Internationale de l'Energie ne prévoit aucune augmentation globale de leur nombre, juste un remplacement partiel des réacteurs qui fermeront. Le parc de centrales nucléaires vieillit, notamment en France. Cela accroît les rejets nocifs, réduit le rendement énergétique, augmente le coût de maintenance et celui des futurs démantèlements. Cela accroît aussi la probabilité d'accidents majeurs, le risque d'indisponibilité brusque d'une grande partie du parc. Les mécanismes de privatisation et de financiarisation du marché de l'électricité ont aggravé la situation. Depuis quelques années, les accidents inquiétants et avant-coureurs se multiplient dans des pays réputés « sûrs » (Suède, Allemagne, Japon...).

Toxicité des radioéléments dégagés

De la mine au stockage du combustible usé, la filière nucléaire produit d'énormes tonnages de déchets, effluents et rejets chimiques très toxiques, radioactifs alpha, bêta ou gamma, instables, qu'il est impossible de confiner sur les périodes nécessaires à leur neutralisation et que nous léguons à nos descendants depuis des décennies. Ceux-ci s'ajoutent à la radioactivité naturelle et à celle des essais atomiques du dernier demi-siècle. La « transmutation », très énergivore, ne fait que remplacer une forme de radioactivité par une autre. Les déchets s'accumulent, contaminant sols et nappes phréatiques. Or la vie n'a pu se développer sur Terre que quand la radioactivité naturelle avait suffisamment décliné. Les radionucléides mis en circulation par l'industrie nucléaire s'associent à d'autres polluants omniprésents dans l'environnement. Les organismes en développement (embryons, enfants) sont particulièrement vulnérables à ces cocktails mutagènes.

Les dérèglements climatiques

Le plus ambitieux (et irréaliste) programme de construction de centrales nucléaires ne permettrait de réduire que d'un pourcentage minime les émissions de gaz à effet de serre planétaires, au prix de contaminations multiples et d'un assèchement des crédits pour les vraies solutions. En revanche, les dérèglements climatiques (canicules, inondations, ouragans, tsunamis...) mettent dès aujourd'hui en péril l'étanchéité des stockages de déchets radioactifs et la sûreté (refroidissement) des centrales nucléaires.

Une impunité quasi garantie

L'invisibilité des rayonnements ionisants confère au nucléaire une trompeuse apparence de propreté. Le fait que nombre de radioéléments à vie courte, s'étant désintégrés, disparaissent avant la survenue de leurs effets (cancers, mutations génétiques, usure cellulaire...) et que les pathologies associées sont rarement spécifiques permet toutes les dissimulations et tous les mensonges. Depuis 1959, l'OMS ne peut rien publier sur les effets sanitaires de la radioactivité sans autorisation expresse de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique.

Le nucléaire est incompatible avec la démocratie

Du fait de l'ampleur du risque majeur, dont l'occurrence se traduirait par une prise en main militaire, l'usage du nucléaire implique de plonger les sociétés dans un état d'exception permanent. L'électronucléaire bénéficie depuis 1957 d'une quasi-exemption de responsabilité civile des constructeurs et exploitants, aucun assureur n'acceptant d'en assumer les risques. Le protéger de « l'ennemi intérieur » nécessite une réglementation qui cultive le secret et rend vaine toute volonté de transparence ou de délibération populaire à son sujet.

L'exception électronucléaire française

Avec 58 unités en fonctionnement dans 19 centrales, la France est le pays qui compte le plus de réacteurs nucléaires par habitant. Elle est aussi une des très rares à avoir fait le choix du retraitement avec l'usine de La Hague qui sépare notamment le plutonium des autres radioéléments. Cette usine rejette plus de tritium que les 58 réacteurs réunis, multiplie les déchets et les convois dangereux qui circulent sur route, sur rail, sur mer et dans les airs, en France et dans le monde.

Exploitation minière, droits humains et néocolonialisme

La dernière mine d'uranium française a fermé en 2001. Les stériles et résidus devront être gérés pour des siècles, et le bilan des contaminations est loin d'être achevé. L'uranium utilisé dans nos centrales est donc entièrement importé, rendant illusoire l'indépendance énergétique proclamée. Les luttes entre multinationales pour l'appropriation de ces ressources minières, en Afrique (Niger...) et en Asie notamment (Tibet...) renforcent d'intolérables et hypocrites pratiques néocoloniales qui bafouent les droits élémentaires des êtres humains et menacent des populations entières.

De nouvelles menaces pèsent sur la paix mondiale

La porosité entre nucléaire « civil » et nucléaire militaire n'a jamais été aussi grande. Uranium appauvri, issu de la préparation du combustible des réacteurs, et uranium de retraitement ont été utilisés dans des armes dites conventionnelles au Kosovo et en Irak. Malgré les engagements de désarmement pris dans le cadre du Traité de Non-Prolifération, les puissances atomiques ont modernisé leur arsenal. Leurs ventes « civiles » masquent toujours des stratégies de dissémination. Deuxième vendeur mondial d'armes par habitant et leader mondial du nucléaire avec Areva, la France porte de lourdes responsabilités en la matière. Jointe à la nouvelle doctrine franco-américaine qui s'autorise des frappes nucléaires « préventives » y compris contre des pays sans nucléaire, la banalisation des matières radioactives dans des pays politiquement instables entraîne une insécurité planétaire croissante et des logiques d'escalade.

2. Ce que veulent les Amis de la Terre

Pour conserver une chance de s'acheminer vers des sociétés pacifiques et soutenables, nous voulons :

- La fermeture immédiate des réacteurs français les plus anciens et des plus dangereux avec suivi médical à vie de tous les intervenants et reclassement des salariés ;
- L'abandon de l'électronucléaire en France en un ou deux quinquennats ;
- L'arrêt des ventes de centrales nucléaires par la France à l'étranger (notamment aux pays en développement, qui ont d'autres priorités énergétiques, sociales et industrielles) ;
- L'arrêt du « retraitement » de combustibles usés français et étrangers à La Hague ;
- L'arrêt de toute utilisation d'uranium dit appauvri dans l'armement et dans les produits de consommation ou d'équipement ;
- La réorientation de la recherche et des crédits en physique nucléaire vers une gestion aussi sûre que possible et démocratiquement concertée des déchets radioactifs civils et militaires et des installations fermées ;
- Une vraie logique de service public et non de spéculation financière sur l'électricité.

3. Ce que font les Amis de la Terre pour y parvenir

Pour atteindre ces objectifs, les Amis de la Terre :

- s'informent et luttent contre la désinformation du public, des élus et des professionnels par tous moyens à leur portée (publications papier et internet, organisation de réunions, conférences et manifestations, participation à des instances de concertation ou boycott suivant les cas...) ;
- proposent et relaient des solutions de remplacement à court, long et moyen terme, ainsi que des visions plus équitables d'organisation de la société, cohérentes avec leurs valeurs ;
- s'attachent à susciter, amplifier, et mettre en synergie des initiatives et compétences, en internes et à l'extérieur ;
- contribuent à l'élaboration d'argumentaires tels que les scénarios de sortie du nucléaire proposés par le Réseau Sortir du Nucléaire ;
- mènent des recours juridiques si nécessaire.

Note : Voir aussi les positions des Amis de la Terre sur l'énergie, et sur la production et la consommation d'électricité.